
SPECIFICATIONS TECHNIQUES

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

DIVISION 16 - ÉLECTRIQUE

SECTION 16770 – SYSTÈME DE TÉLÉVISION EN CIRCUIT FERMÉ (CCTV)

PARTIE 2 – PRODUITS

2.01 GENERALITÉS

- A. Tout l'équipement et les matériaux utilisés doivent être des composants normalisés qui sont convenablement fabriqués et utilisés dans le système du fabricant.
- B. Tous les systèmes et composants doivent être soumis à un essai intégral et testés en usage réel.
- C. Tous les systèmes et composants doivent être fournis avec la possibilité d'accès à un numéro d'assistance technique gratuit (États-Unis et Canada) du fabricant. Le numéro proposera une assistance technique soit au revendeur/à l'installateur ou à l'utilisateur final à titre gratuit, pendant aussi longtemps que le produit est installé.

2.02 RECEPTEUR VIDEO A PAIRE TORSADÉE NON BLINDÉE, 4 CANAUX, ACTIF

- A. L'appareil récepteur de vidéo par UTP doit être capable de recevoir jusqu'à quatre signaux de vidéo monochrome ou couleur en bande de base par un câble de téléphone à paire torsadée non blindée (UTP) jusqu'à une distance de 1 km (3.000 pieds) lorsqu'il est utilisé avec un émetteur passif.
- B. L'appareil récepteur de vidéo par UTP doit être capable de recevoir jusqu'à quatre signaux de vidéo monochrome ou couleur en bande de base par un câble de téléphone à paire torsadée non blindée (UTP) jusqu'à une distance de 1,6 km (1 mile) lorsqu'il est utilisé avec un émetteur actif. Il est possible d'atteindre des distances NTSC jusqu'à 2,4 km (8.000 pieds) à l'aide d'un câble de Catégorie 5.
- C. Le dispositif de réception doit disposer de touches de contrôle par potentiomètre à réglage permanent de la brillance et de la netteté pour chaque port.
- D. Le dispositif de réception doit disposer d'une boucle de terre intégrée.
- E. Le dispositif de réception doit disposer d'une protection intégrée contre les phénomènes transitoires avec une vis de connexion terre-masse.
- F. Le dispositif de réception doit être équipé d'une bornier à vis et d'une prise jack RJ-45 pour le branchement à l'entrée d'un câble UTP, de l'alimentation en basse tension et de la terre.
- G. Le dispositif de réception doit être équipé de sorties femelles BNC pour des sorties en 75 ohms.
- H. Le dispositif de réception doit être alimenté en 24 volts, CA ou CC, 250 mA. max.
- I. Le dispositif de réception doit disposer d'une led bleue "Sous tension".
- J. Le dispositif de réception doit disposer d'une led verte "Actif" LED, pour chaque signal vidéo présent.

- K. Le dispositif de réception doit avoir la capacité de fonctionner avec des signaux dans le même faisceau de câbles que le téléphone, la télématique, la basse tension ou autres signaux vidéo.
- L. Le dispositif de réception doit respecter voire dépasser les spécifications suivantes pour la conception et la performance :
 - a. Avoir un rejet en mode commun courant de 60 dB entre les fréquences de 15 KHz à 5 MHz.
 - b. Doit avoir une réponse en fréquence de CC à 5 MHz.
 - c. Doit permettre une immunité contre les phénomènes transitoires de 6.000 v 1.2uS x 50 uS et 3.000 A 8uS x 20 uS, conformément à l'ANSI / IEEE 587C62.41
 - d. Doit être réservé à un usage intérieur ou pour utilisation extérieure dans un boîtier de protection pour caméra permettant une plage maximale de températures en service de 0 à 50 degrés Celsius.
- M. Le dispositif de réception doit être capable d'utiliser un câble UTP 24-16 AWG (rigide ou toronné).
- N. Le dispositif de réception doit être capable d'utiliser un UTP de Catégorie 2 ou supérieure sans compromettre l'immunité aux interférences ou les distances de transmission.
- O. Le dispositif de réception doit être d'un poids inférieur à 0,32 kg (0.7 livres).
- P. Le dispositif de réception doit disposer de deux trous de diamètre 4,4 mm (0.175 pouce) distants de 171,5 mm (6.75 pouces) pour les besoins d'un montage en surface ou en baie.
- Q. Le dispositif de réception doit être homologué UL et CUL.
- R. Le dispositif de réception doit être conforme CE.
- S. Le dispositif de réception doit être fourni avec une garantie limitée à vie.
- T. Le récepteur vidéo par UTP, 4 canaux, actif, de la gamme NVT doit être le :
 - a. NV-452R ou
 - b. Similaire homologué